

DEC24288DAJ

Décision du 26 juillet 2024 portant fin du mandat de Mme Edmée CAUHAPE en qualité d'agent comptable secondaire du Centre de recherche Bretagne-Normandie et nomination de M. Arnaud TAILLANDIER en qualité d'agent comptable secondaire dudit centre

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-1 et R. 831-14,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu l'arrêté du 2 juillet 2024 portant prolongation du détachement de M. Philippe MARTIN en qualité d'agent comptable principal de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, à compter du 1^{er} août 2024 et jusqu'au 31 janvier 2025,

Vu la décision du 20 décembre 2022 portant nomination de Mme Edmée CAUHAPE en qualité d'Agent comptable secondaire du Centre de recherche Bretagne-Normandie, à compter du 1^{er} décembre 2022,

Vu l'avis favorable de l'Agent Comptable principal en date du 25 mai 2024,

Vu l'agrément du Ministre chargé des comptes publics en date du 22 juillet 2024,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} septembre 2024, il est mis fin au mandat de Mme Edmée CAUHAPE, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, en qualité d'agent-comptable secondaire du Centre de recherche Bretagne-Normandie.

Article 2 :

A compter du 1^{er} septembre 2024, M. Arnaud TAILLANDIER, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale, est nommé agent comptable secondaire du Centre de recherche Bretagne-Normandie.

Fait à Paris, le 26 juillet 2024

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

